

Cofinoga : 433 emplois supprimés, crainte d'une 2ème vague de licenciements

publié le 20/01/2012 à 19:49, mis à jour à 21:35



afp.com/Jean-Pierre Muller

MERIGNAC - Après le "choc" de l'annonce vendredi matin de la suppression de 433 emplois net au sein du groupe Cofinoga, dont 397 sur le site de Mérignac (Gironde), syndicalistes et élus locaux ont évoqué une possible "stratégie délibérée" de l'actionnaire BNP Paribas, craignant une seconde vague de licenciements.

A l'issue d'un CCE à Paris, la direction de LaSer Cofinoga a détaillé dans un communiqué, "tel qu'il est envisagé", le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) "qui pourrait se traduire par la suppression de 462 postes", dont 44 à Paris, 397 à Mérignac, 19 en agences sur rue et deux à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), "ramenés en pratique à 433 postes en net grâce à 29 créations de poste".

Cofinoga est une filiale de LaSer, dont les actionnaires à parts égales sont le groupe Galeries Lafayette et la banque BNP Paribas.

"Coup de massue", "choc pour les salariés", les syndicalistes de la CGT, réunis devant le siège de Mérignac à l'annonce du PSE ne s'attendaient "pas à de tels chiffres". Jean-Louis

Gayon, représentant CGT du personnel, a estimé qu'on n'allait pas "laisser la BNP faire partir 400 emplois sans se battre".

Pour justifier sa décision, la direction a souligné "une situation de crise économique et financière sans précédent" et "des évolutions législatives et réglementaires qui ont profondément modifié le marché français du crédit à la consommation". Une allusion à la loi Lagarde de 2010.

La direction de LaSer Cofinoga indique qu'elle a mis en place un plan "soutenu par les actionnaires". Une porte-parole de BNP Paribas a observé auprès de l'AFP que "Laser Cofinoga est une société financière autonome commercialement qui de ce fait, assume seule sa gestion opérationnelle et ses orientations commerciales". "Elle dispose de ses propres marques et est dotée des moyens nécessaires à l'exercice de son métier", a-t-elle ajouté.

Ce plan, selon Laser Cofinoga, "vise à terme 100 millions d'euros d'économies" et le plan social ne représente "qu'une partie minoritaire de ces réductions de charges".

Passée l'annonce, les syndicalistes de Mérignac ont reçu la visite de représentants politiques de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) dirigée par le PS Vincent Feltesse.

Ils ont dénoncé une "stratégie délibérée" de BNP Paribas, redoutant une "seconde vague de licenciements".

"La BNP aurait dû voir que les lois Lagarde, tout en étant une bonne chose puisqu'elles ont assaini le crédit revolving, auraient des conséquences en terme d'activité et des conséquences sociales", a estimé Gérard Chausset, vice-président EELV de la CUB.

"Or, ça n'a pas du tout été anticipé et s'ils n'ont pas anticipé c'est qu'ils n'ont pas voulu", a-t-il dit.

Le sénateur PS et maire-adjoint de Mérignac, Alain Anziani, soupçonne BNP Paribas "d'avoir opté pour Cetelem (une autre filiale, possédée à 100%) au détriment de Cofinoga".

Selon les élus girondins, "on prend le risque qu'il y ait des nouvelles vagues de suppressions dans 12 ou 18 mois".

Le maire (UMP) de Bordeaux et ministre des Affaires étrangères Alain Juppé s'est joint à d'autres grands élus locaux et régionaux, tous socialistes, pour signer un communiqué observant que "BNP Paribas et Galeries Lafayette ont les moyens financiers et économiques pour empêcher la réalisation de ce plan social" et qu'il est "indispensable que le gouvernement se saisisse de ce dossier pour empêcher que les salariés mérignacais de Cofinoga fassent les frais de licenciements dictés par les seuls intérêts de la finance".

Pour sa part, la secrétaire nationale d'EELV, Cécile Duflot, a appelé dans un autre communiqué les actionnaires à "proposer aux salariés des solutions adéquates de reclassement". Pour elle, ceux-ci "ne doivent pas payer pour les erreurs et les exigences de rentabilité immédiate de leurs actionnaires".